

La population de la République centrafricaine (RCA) est fragilisée par de multiples chocs depuis des décennies liés à l'insécurité, aux changements climatiques, aux épidémies et aux crises dans les pays frontaliers. Les affrontements armés continus pour le contrôle du territoire et des ressources, les conflits communautaires et les inondations sont à l'origine du déplacement de près de 522 231 individus au 31 janvier 2024¹. Si la situation sécuritaire s'est progressivement améliorée dans des centres urbains de nouveau sous le contrôle de l'armée nationale, le retranchement des groupes armés non-étatiques au niveau des axes continue à occasionner des déplacements de populations. Pour autant, le pays est également rythmé par des vagues de retours surtout après le retrait des éléments armés dans certaines zones du pays (plus de 200 000 au cours de l'année 2023)². En réponse aux crises qui affectent le pays, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) déploie depuis 2013, aux côtés de ses assistances auprès des populations affectées, la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*). A travers sa composante d'enquête sur les intentions futures des PDI, la DTM mène une enquête auprès des Populations Déplacées Internes (PDI) à une fréquence semestrielle pour estimer les intentions futures de retour, de réinstallation ou d'intégration locale durable. Ces évaluations contribuent à informer et orienter les stratégies de solutions durables dans le pays. Cet aperçu de la situation présente les résultats clés de l'enquête ménage sur les intentions futures des PDI sur les sites et en familles d'accueil réalisée entre le 15 décembre 2023 et le 15 janvier 2024 dans la ville de Bangui et les 16 préfectures du pays. L'évaluation est focalisée sur les solutions durables souhaitées par les ménages ainsi que les conditions et besoins pour la mise en œuvre des solutions durables.

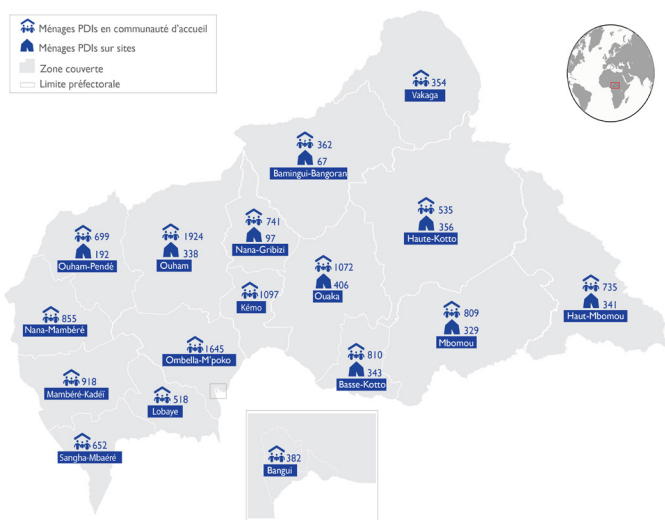
APERCU DE LA METHODOLOGIE

L'enquête sur les intentions futures des PDI a été réalisée dans les sites de déplacement et villages d'accueil entre le 15 décembre 2023 et le 15 janvier 2024. L'enquête reste représentative des ménages PDI selon un niveau de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de maximum 5 pour cent par préfecture (admin 1) pour les ménages PDI sur sites et par sous-préfectures (admin 2) pour les PDI en communautés d'accueil. Concernant l'enquête menée au niveau des sites, la répartition de l'échantillon dans chaque préfecture reste proportionnelle au poids de la population par site. Parallèlement, pour l'enquête menée auprès des PDI en communauté d'accueil, la distribution de l'échantillon par sous-préfecture reste proportionnelle à la taille des PDI dans chaque commune (admin 3). Dans chaque unité d'enquête (site ou village), les ménages ont été interrogés selon une méthode aléatoire systématique. Deux formulaires distincts ont été déployés dont un sur les sites et un dans les communautés d'accueil (villages). Les outils d'enquêtes ont été focalisés sur les déplacements, les intentions futures des PDI, les facteurs motivant ces intentions ainsi que les conditions et besoins pour les concrétiser.

Récapitulatif des informations de l'enquête :

	PDI sur sites	
	Nombre de ménages déplacés internes sur sites enquêtés	2 469
	Nombre de sites couverts	70
	PDI en communautés d'accueil	
	Nombre de ménages déplacés en communauté d'accueil enquêtés	14 108
	Nombre de villages couverts	1 509
	Période de collecte	
	Du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024	

Carte de couverture géographique



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

SYNTHESE DES RESULTATS CLES

- Environ 82 pour cent des PDI sur sites sont en situation de déplacement prolongé (depuis 3 ans et plus) contre 67 pour cent des ménages en communauté d'accueil. Cette durée du déplacement dans les zones d'accueil contribue à rendre les PDI plus enclins à opter pour l'intégration locale durable.
- Ainsi, plus de la moitié des PDI sur sites (58%) ont l'intention de s'intégrer localement et durablement dans leur zone de déplacement actuel, 22 pour cent souhaitent retourner dans leur zone d'origine, 7 pour cent optent pour la réinstallation et 13 pour cent ne sont pas prêts pour des solutions durables ou sont indécis.
- Concernant les PDI en communautés d'accueil, 69 pour cent ont l'intention de s'intégrer localement et durablement dans leur zone de déplacement actuel, 12 pour cent souhaitent retourner dans leur zone d'origine, 3 pour cent optent pour la réinstallation dans une autre zone et le reste (16%) n'est pas prêt ou indécis en termes de solutions durables.

¹République centrafricaine (RCA). [Commission Mouvements des Populations \(CMP\). Rapport de janvier 2024.](#)

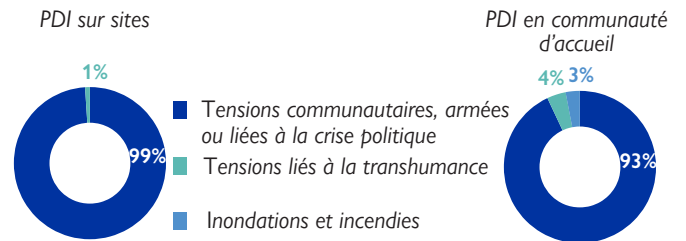
²Matrice de suivi des déplacements. [Tableau de bord de suivi des déplacements. Décembre 2023](#)

→ DÉPLACEMENTS

Causes de déplacement

Les crises successives en RCA sont à l'origine du déplacement de plus de 520 000 personnes³. Parmi ces personnes, 79 pour cent vivent dans les communautés d'accueil (dans des villages parmi les populations hôtes) tandis que 21 pour cent occupent des sites de déplacement. Il existe environ 89 sites de déplacement actifs dans l'ensemble du pays. Les tensions communautaires et affrontements armés sont la cause de déplacement de la quasi-totalité des PDI sur sites (99%) et de 93 pour cent des PDI en communautés d'accueil. Les autres causes de déplacement des PDI en communautés d'accueil restent les tensions liées à la transhumance (4%) ainsi que les inondations et incendies (3%).

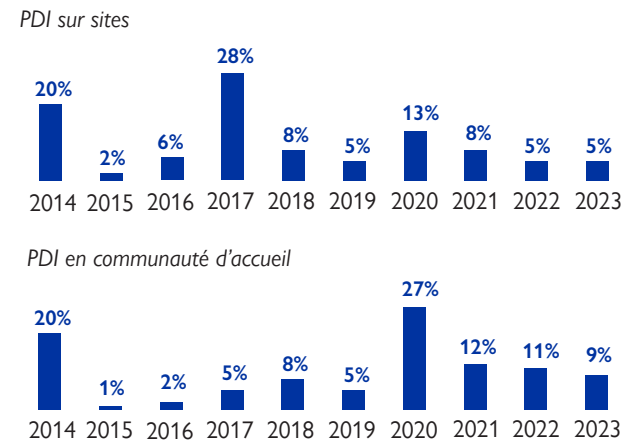
Causes de déplacement des PDI :



Période de déplacement

La majorité des ménages PDI sur sites (82%) sont en situation de déplacement prolongé (depuis 3 ans et plus) contre 68 pour cent des ménages en communautés d'accueil. Au niveau des sites, au minimum 75 pour cent des personnes se sont déplacées depuis au moins l'année 2020 dans chaque préfecture sauf le site de Bocaranga dans la préfecture d'Ouham-Pendé ayant ouvert en 2021. Le constat reste similaire dans les communautés d'accueil où au moins le quart des ménages (25%) se sont déplacés entre 2014 et 2020 dans chaque préfecture. Ce déplacement de longue durée pourrait rendre les ménages plus enclins à opter pour l'intégration locale durable dans leur communauté d'accueil en raison des attaches familiales ou communautaires dans la zone de déplacement, l'occupation d'abris durables ou semi-durables après une longue période de déplacement ainsi que l'accès à des opportunités économiques pour certains ménages.

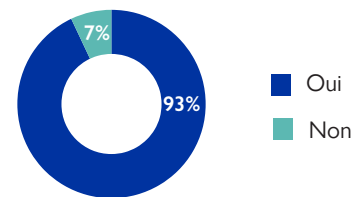
Période de déplacement des ménages :



Risque d'éviction des ménages

Les PDI sur sites sont confrontés à des menaces d'éviction dans certaines zones. Le pourcentage de PDI sur sites plus exposés aux menaces d'éviction est plus élevé dans les préfectures de Ouaka (Bambari, Bakala, Ippy) (17%), Ouham-Pendé (Bocaranga) (15%), Haut-Mbomou (Obo, Zemio), (11%). Les menaces d'éviction viennent des autorités locales et des particuliers qui souhaitent récupérer le foncier. Les risques d'éviction dans ces zones en particulier peuvent précipiter le départ forcé des sites et exposer les PDI à des problèmes de protection. Ceci suggère la nécessité de prioriser les PDI sous menace d'éviction pour l'accompagnement en solutions durables.

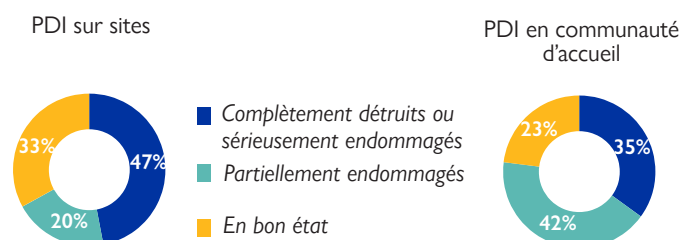
Pourcentage de PDI sur sites exposés à des risques d'éviction :



Abri des ménages dans leur zone d'origine

Près de la moitié des PDI sur sites (47%) ont les abris complètement détruits ou sérieusement endommagés dans leur lieu de résidence initial tandis que ce pourcentage est de 35 pour cent pour les PDI en communautés d'accueil. Cette détérioration des abris (dont la majorité sont constitués de matériaux semi-durables) est notamment liés aux conflits qui entraînent des incendies et aux facteurs climatiques (inondations et incendies). Cette sévérité des besoins en abris adéquats sous-tend le besoin d'appui en abris pour concrétiser le retour ou le souhait d'intégration locale des PDI.

Etat des abris des PDI en zone d'origine :



³ République centrafricaine (RCA). [Commission Mouvements des Populations \(CMP\). Rapport de janvier 2024.](#)

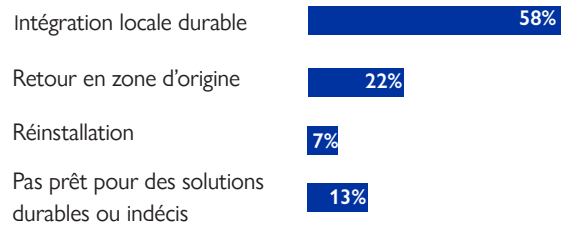
INTENTIONS FUTURES DES PDI SUR LES SITES

Aperçu général des intentions futures des PDI sur sites

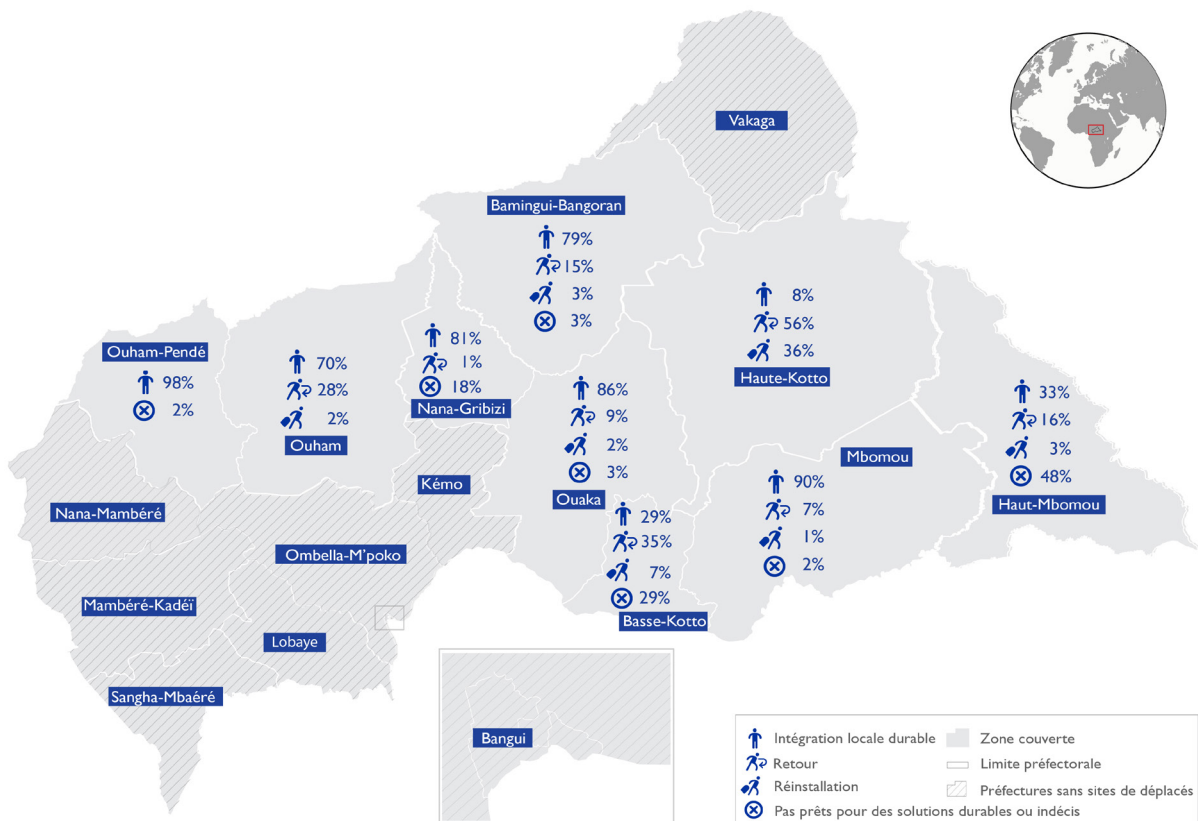
Plus de la moitié des PDI sur sites (58%) ont l'intention de s'intégrer localement et durablement dans leur zone de déplacement actuel, 22 pour cent souhaitent retourner dans leur zone d'origine, 7 pour cent optent pour la réinstallation et 13 pour cent ne sont pas prêts pour des solutions durables ou sont indécis. Le souhait d'intégration locale concerne au moins 70 pour cent des ménages sur sites dans toutes les préfectures couvertes hormis le Haut-Mbomou (Obo, Zemio) (33%) et la Basse-Kotto (29%). Le souhait d'intégration locale est notamment lié à la situation de déplacement prolongé qui permet de créer des attaches familiales et communautaires dans la zone de déplacement. En outre, les intentions de retour des PDI sont plus élevées dans la Haute-Kotto (Bria) (56%), la Basse-Kotto (Alindao) (35%) et l'Ouham (Bantangafo) (28%). Ce souhait de retour est lié à l'amélioration de la situation sécuritaire en zones d'origine et concerne davantage les personnes qui se sont déplacées sur une période relativement récente (moins de deux ans). Il faut noter que le taux d'intentions de retour sur les sites a connu une baisse sur le site de PK3 (Bria) allant de 73 pour cent en décembre 2022 à 56 pour cent en janvier 2024. Cette baisse est liée aux programmes d'appui au retour sur le site qui ont déjà permis d'accompagner au retour près de 40 pour cent des ménages du site.

Par ailleurs, le taux de ménages qui ne sont pas prêts pour des solutions durables ou sont indécis atteint 48 pour cent des sites dans le Haut-Mbomou (Obo et Zemio). Ceci est lié à la détérioration de la situation sécuritaire dans la zone d'Obo et Zemio et la création de nouveaux groupes armés au cours de l'année 2023. Cette situation a entraîné de nouvelles vagues de déplacement sur les sites et les PDI y résidant sont encore trop inquiets par la volatilité de la situation sécuritaire dans la zone pour envisager des solutions durables.

Intentions futures des PDI sur les sites :



Carte sur les intentions futures sur des PDI sur sites, par préfecture :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Sous-préfectures de résidence initiale des PDI sur sites souhaitant retourner

Le vingtième cycle de suivi des déplacements de la DTM (round 20) a montré que 81 pour cent des déplacements de PDI ont lieu au sein de la même préfecture dont 56 pour cent dans la même sous-préfecture⁴. Ceci signifie qu'en cas de retour, les villages d'accueil des déplacés et les villages d'origine se trouvent dans la plupart des cas au sein de la même sous-préfecture. Ainsi, les sous-préfectures de retour les plus citées par les ménages enquêtés se trouvent au sein des préfectures où les intentions de retour sont les plus importantes (Haute-Kotto, Basse-Kotto et Ouham). Les sous-préfectures de résidence initiale des ménages ayant l'intention de retourner dans leur zone d'origine les plus citées sont Bria (37%), Alindao (19%) et Batangafo (16%). La proximité géographique relative des villages d'accueil et des villages d'origine des PDI facilite la mise en œuvre des programmes d'appui au retour.

Raisons motivant le choix des solutions durables

Les principales raisons motivant le choix des ménages pour le retour sont par ordre d'importance l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone d'origine (27%), le risque d'éviction des sites (26%) et le manque d'opportunités économiques (14%). Les risques d'éviction comme causes de retour ont été citées par 73 pour cent des ménages PDI de la Basse-Kotto (Alindao). Ceci suggère que les menaces d'éviction sérieuses des sites d'Alindao pourraient précipiter le départ des ménages PDI. En outre, les raisons justifiant le choix de l'intégration locale sont le manque de problèmes sécuritaires dans la zone de déplacement (43%), les opportunités économiques (14%) et la situation de déplacement prolongé (13%). Les autres raisons citées sont la fréquentation d'une école par les enfants et le fait que des ménages ont déjà noué des attaches familiales ou communautaires dans la zone d'installation.

Principales raisons motivant le choix des ménages pour le retour :

Principales raisons du choix pour le retour	Pourcentage de ménages
Amélioration de la situation sécuritaire en zone d'origine	27%
Risques d'éviction du site	26%
Manque d'opportunités économiques	14%
Insuffisance de l'assistance humanitaire sur sites	13%
Regroupement familial	8%
Manque d'accès aux services de base	9%
Discrimination communautaire	2%
Détérioration de la situation sécuritaire en zones d'accueil	1%

Besoins prioritaires en solutions durables

Les besoins prioritaires en solutions durables (retour, réinstallation ou intégration locale durable) les plus cités sont par ordre d'importance la construction ou la réhabilitation des abris (47%), les activités génératrices de revenus (AGR) (25%), la sécurité (13%). Les autres besoins cités sont notamment les services de base (eau, éducation, santé), les articles non-alimentaires et la santé. Les besoins importants en abris s'expliquent par la détérioration des abris dans les zones de retour ou d'intégration locale. En effet, les abris de près de la moitié des PDI (47%) sont complètement détruits ou sérieusement détériorés dans les zones de retour. La priorité sur les moyens de subsistance est liée à la volonté d'autonomie des PDI pour subvenir à leurs propres besoins et développer leur résilience.

Besoins prioritaires des PDI pour concrétiser leur choix en termes de solutions durables :

Besoins prioritaires en solutions durables	Pourcentage de ménages
Abris convenables	46%
Moyens de subsistance	25%
Sécurité	13%
Aide alimentaire	10%
Articles non-alimentaires	3%
Services de base (EHA, santé, éducation)	2%
Services de protection	1%

Raisons pour lesquelles des ménages ne sont pas prêts pour des solutions durables

Parmi les ménages qui ne sont pas prêts pour des solutions durables ou indécis, les principales raisons restent la perception d'une meilleure situation sécuritaire dans leur zone d'installation (sites) par comparaison à leur zone d'origine (43%) et l'accès à la terre qui leur permet de subvenir à certains besoins essentiels (13%). En outre, les ménages concernés par des vagues de déplacement récentes sont moins enclins à considérer des solutions durables car incertains de l'évolution de la situation sécuritaire dans leur zone d'origine et pas sûrs non plus de rester durablement dans leur zone d'accueil.

Trois raisons les plus citées expliquant que des ménages ne sont pas prêts pour des solutions durables ou sont indécis

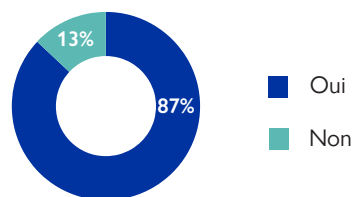
- 1 Meilleure situation sécuritaire en zone d'accueil **46%**
- 2 Insécurité dans la zone d'origine **25%**
- 3 En attente des directives communautaires pour le choix des solutions durables **7%**

⁴Matrice de suivi des déplacements. [Tableau de bord de suivi des déplacements, Décembre 2023](#)

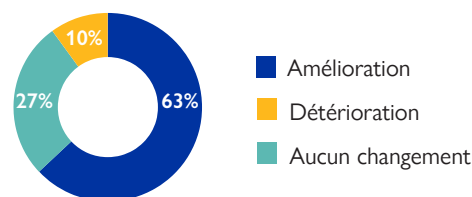
Evolution de la situation sécuritaire

Comme le retour effectif des ménages dans leur zone d'origine est conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire, il est important de comprendre la perception des ménages sur la sécurité dans leur lieu de résidence initial. L'enquête montre que la grande majorité des ménages déplacés internes sur sites (87%) ont des informations sur la situation sécuritaire dans leur zone d'origine. Parmi ces ménages, 63 pour cent estiment que la sécurité s'est améliorée, 27 pour cent ne voient aucun changement tandis que 10 pour cent considèrent que la situation s'est détériorée. Il est important de noter que les ménages optimistes sur l'amélioration de la situation sécuritaire dans leur lieu de résidence initial sont plus enclins à y retourner. En effet, 30 pour cent des ménages considérant que la situation sécuritaire est meilleure dans leur zone d'origine ont l'intention d'y retourner contre 7 pour cent des ménages pensant au contraire que la situation s'est détériorée. Les programmes d'assistance en solutions durables (retour, réinstallation ou intégration locale) devraient prendre en compte la stabilité de la situation sécuritaire qui conditionne le retour ou l'intégration locale durable dans une zone.

Pourcentage de ménages ayant des informations récentes sur la situation sécuritaire dans leur zone d'origine :



Evolution de la situation sécuritaire en zone d'origine :



INTENTIONS FUTURES DES PDI EN COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

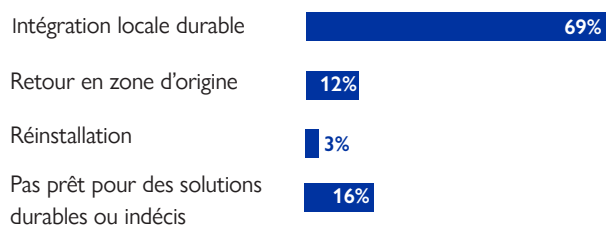
Aperçu général des intentions futures des PDI en communautés d'accueil

A l'image des PDI sur sites, la grande majorité des PDI en communautés d'accueil (69%) ont l'intention de s'intégrer localement et durablement dans leur zone de déplacement actuel, 12 pour cent ont l'intention de retourner dans leur zone d'origine, 3 pour cent optent pour la réinstallation dans une autre zone et le reste (16%) n'est pas prêt ou indécis en termes de solutions durables. Le choix plus poussé pour l'intégration locale reste corrélé à la situation de déplacement prolongé (36% des ménages en communautés d'accueil sont déplacés depuis au moins 4 ans). En effet, après une certaine période d'installation dans une zone, les personnes tissent des liens familiaux et communautaires et peuvent accéder aussi à la terre ou à des moyens de subsistance qui les rendent plus enclines à souhaiter s'y établir durablement.

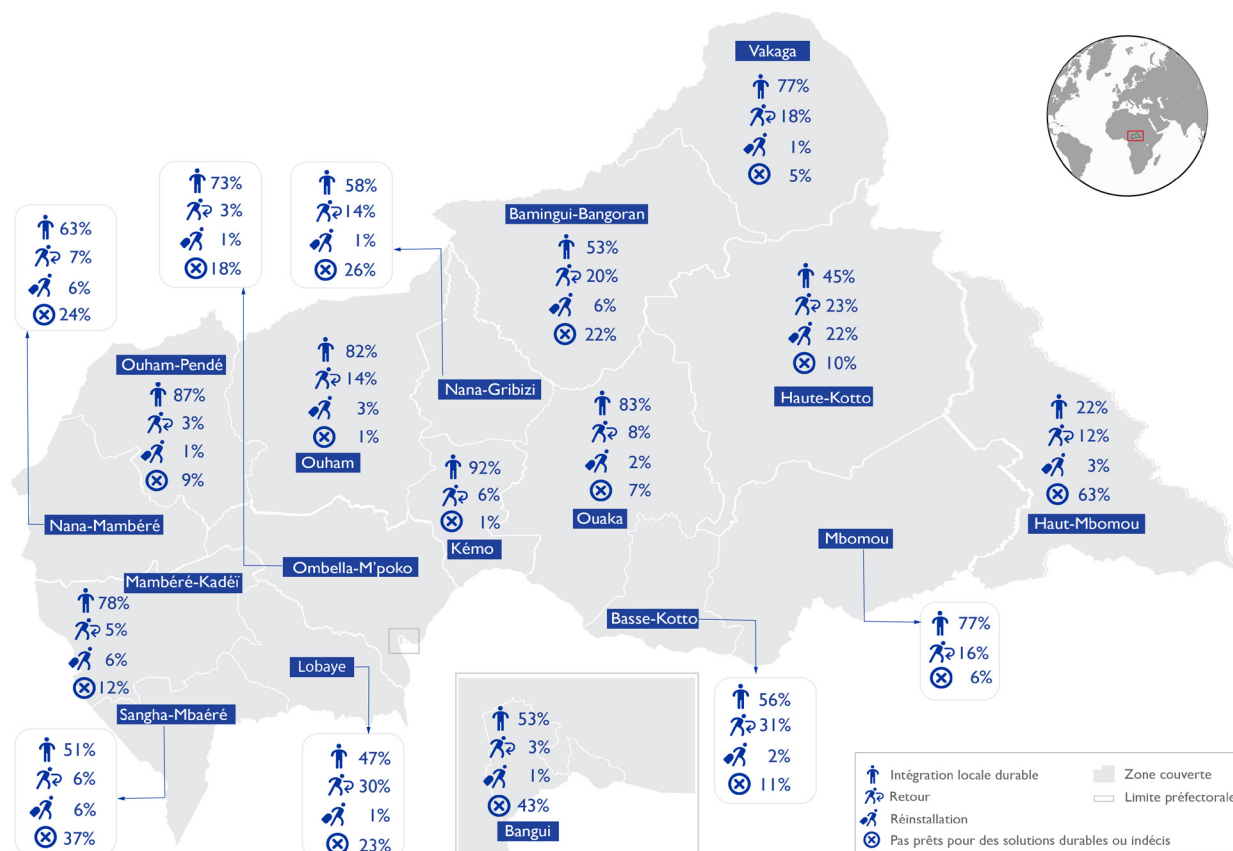
Le souhait de solutions durables (retour, réinstallation ou intégration locale) a été exprimé par au moins 70 pour cent des ménages dans chaque préfecture du pays hormis le Haut-Mbomou (37%) et Bangui (57%). Le souhait de solutions durables encore faible dans le Haut-Mbomou s'explique par la montée de la crise dans cette zone avec la création de nouveaux groupes armés au cours du second trimestre 2023. Cependant, l'arrivée prochaine des forces de défense et de sécurité pourrait améliorer la situation sécuritaire et favoriser le retour des ménages pendant l'année en cours. En termes de retour spécifiquement, les intentions de retour des PDI en communautés d'accueil sont plus élevées dans les préfectures de Basse-Kotto (31%), Haute-Kotto (23%) et Bamingui-Bangoran (20%). Ceci s'explique par l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones de nouveau sous le contrôle de l'armée et par les faibles conditions de vie dans les zones de déplacement.

L'enquête montre que les sous-préfectures de résidence initiale de la majorité des PDI (60%) souhaitant retourner sont respectivement Alindao, Batangafo, Boda, Kaga-Bandoro, Bakouma, Markounda, Bria, Ndélé, obo, Birao, Kouango et Bouar. Il faut considérer qu'à l'image des PDI sur sites, plus de la moitié des PDI en communauté d'accueil se déplacent à l'intérieur de la sous-préfecture. A l'image des PDI sur sites, la relative proximité entre les villages d'origine et les villages d'accueil des PDI (hors sites) pourrait faciliter la mise en œuvre d'assistances pour le retour.

Intentions futures des PDIs en communautés d'accueil :



Carte sur les intentions futures des PDI en communauté d'accueil par préfecture :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Raisons motivant le choix des solutions durables des PDI

Les principales raisons expliquant le choix pour le retour sont par ordre d'importance le manque d'opportunités économiques dans la zone d'installation (27%), l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone d'origine (21%) et le souhait de regroupement familial (17%). Ceci montre généralement que les conditions de vie difficiles des PDI et le manque d'assistance humanitaire dans les lieux d'installation contribuent à précipiter le retour de ces derniers dans leur zone d'origine, surtout en cas d'amélioration de la situation sécuritaire. Par ailleurs, les principales raisons justifiant le souhait d'intégration locale sont l'absence de problèmes sécuritaires dans la zone d'installation des PDI (27%), la situation de déplacement prolongé (16%) ainsi que les possibilités d'opportunités économiques dans la zone d'installation (14%). Globalement, au-delà des conditions de vie (emploi, activités génératrices de revenus), la situation sécuritaire dans les zones de retour ou d'installation des PDI reste une condition très importante motivant le choix des solutions durables.

Principales raisons motivant le choix des PDI pour le retour en zone d'origine :

Principales raisons du choix pour le retour	Pourcentage de ménages
Manque d'opportunités économiques	27%
Amélioration de la situation sécuritaire en zone d'origine	21%
Regroupement familial	17%
Difficultés d'accès aux services de base (santé, éducation)	16%
Manque d'assistance humanitaire	12%
Risques et menaces d'éviction	4%
Discrimination communautaire	2%
Détérioration de la situation sécuritaire en zones d'accueil	1%

Besoins prioritaires en solutions durables

A l'image des PDI sur sites, les besoins prioritaires en solutions durables des PDI en communautés d'accueil sont par ordre d'importance des abris convenables (36%), les moyens de subsistance (27%), l'aide alimentaire (14%) et la sécurité (14%). Les autres besoins cités sont notamment l'accès aux services de base (santé, éducation, EHA) et les services de protection. Les besoins prioritaires plus axés sur les abris s'explique par les détériorations des abris dans les zones de retour et les zones d'intégration locale en raison du conflit ou des intempéries. L'accès aux moyens de subsistance permet aux ménages d'être autonomes vis-à-vis de l'aide humanitaire pour subvenir à leurs besoins essentiels.

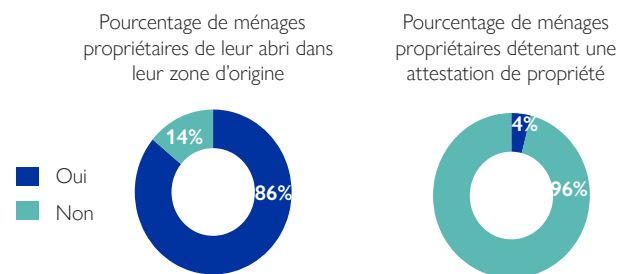
Besoins prioritaires exprimés par les PDI en communautés d'accueil pour le retour :

Besoins prioritaires en solutions durables	Pourcentage de ménages
Abris convenables	36%
Moyens de subsistance	27%
Aide alimentaire	14%
Sécurité	14%
Services de base (EHA, santé, éducation)	5%
Articles non-alimentaires	3%
Services de protection	1%

Etat de la propriété dans les zones de retour

La grande majorité des ménages (86%) sont propriétaires de leur logement dans leur zone de retour. Pour autant, parmi les ménages propriétaires, seulement 4 pour cent détiennent une attestation ou preuve de propriété. Ceci pourrait entraîner des complications lors de la récupération des parcelles dans les zones d'origine qui sont parfois occupées par d'autres entités (voisins, groupes armés, PDI) à la suite du départ forcé des propriétaires. Il est donc important dans le cadre de l'appui en abris d'accompagner également les ménages pour la détention de titres de propriété afin de sécuriser les parcelles.

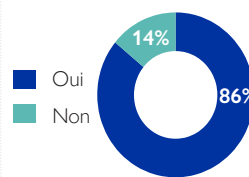
Pourcentage de ménages propriétaires :



Evolution de la situation sécuritaire en zone d'origine

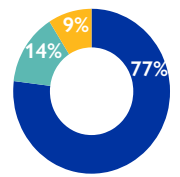
La sécurité reste une condition importante pour le retour ou l'intégration locale durable des ménages. La grande majorité d'entre eux (86%) connaissent l'évolution de la situation sécuritaire dans leur zone d'origine. Parmi ces ménages, 77 pour cent estiment que la situation s'est améliorée, 14 pour cent estiment qu'il n'y a aucun changement et 9 pour cent pensent que la situation s'est détériorée. Un espace sûr et protecteur reste très important à prendre en compte pour un accompagnement viable et durable en solutions durables.

Pourcentage de ménages renseignés sur la situation sécuritaire en zone



Evolution de la situation sécuritaire en zone d'origine

Amélioration
Aucun changement
Détérioration



Raisons pour lesquelles des ménages ne sont pas prêts pour des solutions durables

Les principales raisons pour lesquelles des ménages en communauté d'accueil ne sont pas prêts à quitter leur lieu de déplacement et envisager des solutions durables sont la perception d'une meilleure situation sécuritaire dans leurs zones de déplacement (55%) et l'accès à des opportunités d'emploi (11%). La volatilité de la situation sécuritaire dans les zones d'origine et l'accalmie dans les zones d'accueil poussent ainsi des ménages à souhaiter s'établir pour un certain temps dans les zones d'accueil, sans avoir une vision claire du futur s'ils souhaitent y rester définitivement.

Trois principales raisons pour lesquels des ménages ne sont pas prêts pour des solutions durables ou sont indécis :

- 1 Meilleure situation sécuritaire en zone d'accueil **55%**
- 2 Accès à des opportunités d'emploi **11%**
- 3 Insécurité dans la zone d'origine **7%**

COMPLEMENTS METHODOLOGIQUES

Enquête sur sites

La collecte de données a été réalisée du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024 dans 70 sites répartis dans les préfectures suivantes : Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Ouaka, Ouham et Ouham-Pendé. Les autres préfectures non couvertes (hormis la Vakaga), à savoir Bangui, Lobaye, Ombella-Mpoko, Sangha-Mbaéré, Mambéré-Kadei, Kémo et Nana-Mambéré ne comptent pas de sites de déplacés. En outre, la préfecture de Vakaga compte 3 sites de déplacés qui n'ont pas été couverts dans le cadre de cette enquête car un ciblage pour préparer des programmes d'assistance au retour était en cours sur les trois sites au cours de la même période de l'enquête de la DTM. L'unité de mesure de l'échantillon est le ménage. L'échantillon reste représentatif des PDI sur sites à l'échelle de chaque préfecture (admin 1) selon un niveau de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de maximum 5 pour cent pour la quasi-totalité des préfectures hormis la Nana-Gribizi (10%)⁵. L'échantillon obtenu au niveau de la préfecture a été calculé en tenant compte du poids relatif du nombre de PDI dans chaque site. Les ménages du site ont été interrogés selon une méthode aléatoire systématique⁶. Les ménages enquêtés sur le site, avec comme répondant le chef de ménage ou l'épouse en son absence ont répondu à un questionnaire axé sur l'historique de déplacement du ménage (causes, périodes de déplacement), les conditions de vie (moyens de subsistance, état des abris) et les intentions futures de retour, de réinstallation ou d'intégration locale durable. L'enquête a été réalisée par des partenaires de mise en œuvre dans tous les sites couverts après que ces derniers aient été formés par la DTM sur la méthodologie et les outils d'enquête.

Enquête en communautés d'accueil

L'enquête dans les communautés d'accueil a été réalisée en même temps que l'enquête sur sites dans les 16 préfectures du pays et la ville de Bangui. L'échantillon reste représentatif des ménages PDI en communautés d'accueil (hors sites dans les villages) à l'échelle de la sous-préfecture (admin 2) selon un niveau de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de maximum 5 pour cent par admin 2. Dans chaque sous-préfecture, l'échantillon a été réparti conformément au poids de la population dans chaque commune. Les enquêtes ont été menées dans au moins 50 pour cent des villages d'accueil des PDI tirés aléatoirement. Dans chaque village, les ménages ont été tirés selon une méthode aléatoire systématique⁶. Les ménages interrogés ont répondu au même questionnaire déployé sur les sites axé sur les dynamiques de déplacement et les intentions futures. La collecte de données a été menée par les mêmes partenaires de la DTM ayant effectué l'enquête sur les sites. L'analyse des résultats se base prioritairement sur les données primaires issues de cette enquête et fait également recours à des données secondaires, notamment les résultats du round 20 de la DTM (décembre 2023).

Limites

Le principal défi de l'enquête reste la non-couverture de certains villages en raison des défis d'accès sécuritaire ou liés au mauvais état des routes. L'exclusion de ces zones inaccessibles (une partie des sous-préfectures de Mbres, Ndélé, Nana-Bakassa, Bocaranga) a quelque peu réduit le nombre de villages enquêtés et par conséquent augmenté la marge d'erreur de l'échantillonnage dans les zones concernées.

Tableau d'échantillonnage de l'enquête sur les intentions futures sur sites :

Préfectures	Nombre de ménages (janvier 2024)	Nombre de sites enquêtés	Taille de l'échantillon	Niveau de confiance	Marge d'erreur
Bamingui-Bangoran	67	2	67	95%	0%
Basse-Kotto	3 331	5	343	95%	5%
Haute-Kotto	4 527	2	356	95%	5%
Haut-Mbomou	3 304	9	341	95%	5%
Mbomou	1 589	5	329	95%	5%
Nana-Gribizi	2 474	9	97	95%	10%
Ouaka	4 022	12	406	95%	5%
Ouham	4 036	24	338	95%	5%
Ouham-Pendé	370	1	192	95%	5%

⁵Dans la Nana-Gribizi, la marge d'erreur de l'enquête visée initialement était 5%. Cependant, des difficultés d'accès à certains villages situés dans la sous-préfecture de Mbres ont quelque peu réduit la cible d'enquête visée, raison pour laquelle la marge d'erreur a atteint 10%.

⁶A partir du centre du village ou du site, chaque enquêteur choisit aléatoirement une direction à parcourir en faisant tourner un stylo. Ensuite, il/elle marche jusqu'à la limite extérieure du village ou du site suivant la direction indiquée par le stylo ; il/elle compte le nombre d'abris sur l'axe (si le village / site est de petite taille) ou de minutes nécessaires pour parcourir l'axe (si le village ou site est de taille moyenne ou grande) et divise ce nombre par la cible de ménages à enquêter. On obtient ainsi un nombre considéré comme l'intervalle numérique utilisée pour sélectionner les ménages à enquêter sur cet axe. En marchant depuis la limite extérieure du village ou du site vers le centre, l'enquêteur sélectionne les ménages à interroger en respectant cet intervalle.

Tableau d'échantillonnage de l'enquête sur les intentions futures en communautés d'accueil :

Préfectures	Nombre de ménages (janvier 2024)	Nombre de villages ou l'enquête a été faite	Taille de l'échantillon	Niveau de confiance	Marge d'erreur
Bamingui-Bangoran	1 084	60	362	95%	4%
Bangui	11 763	51	382	95%	5%
Basse-Kotto	8 297	24	810	95%	3%
Haute-Kotto	7 976	79	535	95%	4%
Haut-Mbomou	4 935	34	735	95%	3%
Kemo	3 187	148	1 097	95%	2%
Lobaye	801	13	518	95%	3%
Mambere-Kadei	2 588	67	918	95%	3%
Mbomou	2 725	92	809	95%	3%
Nana-Gribizi	5 693	157	741	95%	3%
Nana-Mambéré	3 133	110	855	95%	3%
Ombella-Mpoko	13 075	129	1 645	95%	2%
Ouaka	9 632	74	1 072	95%	3%
Ouham	17 454	279	1 924	95%	2%
Ouham-Pendé	1 323	91	699	95%	3%
Sangha-Mbaere	2 384	43	652	95%	3%
Vakaga	1 209	58	354	95%	4%